

Tait, C. Tarbut, et H. H. Whitney, avec pouvoir d'ajouter à leur nombre. Après quoi l'assemblée s'est dispersée.

LE COLONEL HANSON.

Nous annonçons dernièrement que le colonel Hanson était sur les rangs, comme candidat à la place vacante d'adjutant-général pour le Bas-Canada. Nous avons appris depuis que cette nouvelle n'était pas tout fondée, et qu'en effet M. Hanson a demandé cet emploi. Nous sommes en même temps bien aise de pouvoir dire que nous avons par devers nous des témoignages bien favorables à M. Hanson et qui renversent complètement l'idée peu favorable que nous avions de ce monsieur. Aussi n'hésitons-nous pas à lui rendre la justice qu'il mérite; et croyons-nous qu'il lui est dû de dire que, d'après les nombreux témoignages que nous avons pu examiner, il appert que M. Hanson s'est montré et se montre encore l'ami des populations; au milieu desquelles il vit, et cherche à répandre le goût de l'éducation et surtout de l'agriculture.

L'ALBUM DE LA REVUE.

Nous accusons réception avec remerciements de la troisième livraison de la troisième année de l'Album littéraire de la Revue Canadienne. Cet ouvrage périodique continue à être remarquable sous le rapport typographique et le choix des matières, mais surtout par le petit nombre d'articles produits par des plumes canadiennes. Cette livraison contient la fin du "Médecin de village," "Voyage en Chine," un magnifique morceau de poésie "L'Amérique," "La maison de Milton," un portrait de M. De Humboldt, "relation véritable des voyages de Claude Réhison," "La chasse au daim dans l'Ontario," puis un morceau de poésie "Ce que vivent les roses," ensuite quelques détails sur Lola-Montés, une revue de Paris par Eugène Guinot, et enfin le Petit Courrier de Montréal par Figaro. Le tout est accompagné d'une chansonnette dont le titre est: "le Bachelier de Salamanque."

JOURNAL OF EDUCATION.

Le numéro de mars du "Journal of Education for Upper Canada" nous est parvenu. Ce journal continue à être bien dirigé et est irréprochable sous le rapport typographique. Nous nous en servons en temps et lieu.—Prix 5c par année. S'adresser à J. H. Lawrence, Toronto.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS.—Mercredi prochain il y aura, dans une des vastes salles du marché Bonsecours, une assemblée publique pour recevoir le rapport du comité de l'association pour la colonisation des townships et approuver les règlements qu'il aura préparés; nous ne doutons pas que cette assemblée ne soit très-nombreuse, vu le sujet important qui la fait convoquer. Toutefois nous croyons qu'il serait bon que le public sût d'avance quelles sont les règles que l'on se propose de faire adopter, et cela par le moyen des journaux. Dans une affaire qui est d'un aussi grand intérêt que l'est la colonisation des townships, il nous semble qu'il serait convenable de donner aux règles proposées le plus de publicité possible, pour que le public pût savoir à quoi s'en tenir et en peser mûrement les conséquences.—Nous apprenons que Mgr de Montréal a été invité par les messieurs de l'Institut à assister à cette assemblée, et que S. G. s'est rendu à cette invitation.

LETTRES DE MGR. HUGHES.

LETTRE III.

Cher lecteur,

Suite.

32. La Bible est, il est vrai, la parole inspirée de Dieu écrite. Mais puisqu'elle est écrite elle tombe nécessairement sous les mêmes lois qui déterminent la valeur des documents importants, qui sont purement humains. Pour ceux qui la regardent, comme les différents livres en venaient de leurs auteurs respectifs, la Bible avait, dans ces circonstances, des preuves immédiates de son authenticité. Mais pour toute autre personne son authenticité requerrait des preuves, par le témoignage intermédiaire d'une chaîne non interrompue de témoins, s'étendant de l'écrivain au lecteur. C'est pour une semblable raison que les documents humains d'importance sont conservés dans les bureaux publics, de manière qu'en cas de doute leur authenticité puisse être dûment attestée. Eh bien! sans le témoignage, c'est-à-dire l'autorité de l'Eglise, il serait impossible aujourd'hui de prouver l'authenticité de la Bible. Mais les raisonneurs privés nient l'autorité de l'Eglise, et privent ainsi la parole de Dieu écrite de son témoignage par rapport à son authenticité et à son inspiration, et conséquemment de la première condition essentielle pour en prouver le caractère divin. Je demande, au premier venu d'entre eux, (le plus instruit sera préférable) de prouver que le livre qu'il m'offre comme étant la Bible est authentique, sans en tirer la preuve de l'autorité de l'Eglise qu'il nie. Pour moi cette autorité est suffisante; mais pour lui, il n'en est pas d'autre; de sorte que sur ce point, s'il est conséquent avec ses principes comme raisonneur privé, il raisonne ainsi: "la Bible est la Bible parce qu'elle est la Bible, et que tout le monde le dit."

33. Mais supposons, ce qui est impossible, qu'ils puissent prouver l'authenticité des écritures; je passe à une seconde difficulté, que les raisonneurs privés ne peuvent surmonter sans invoquer l'autorité de l'Eglise. Ce qu'on appelle la Bible est un livre formé de papier, d'encre et de reliure, qui auraient pu être employés à tout autre usage littéraire. Ce qu'il y a de révélé dans ce livre est le sens ou la signification que l'Esprit-Saint avait en vue. Ce sens ou cette signification fut originairement confié à du parchemin avec des signes écrits, dont le lecteur pouvait mal comprendre la valeur exacte comme exprimant ce sens. Dix-huit cents ans se sont écoulés depuis que ces signes ont été formés dans l'autographe des écrivains originaux. Il est devenu nécessaire de les copier avec des plumes non inspirées, pendant quatorze de ces dix-huit siècles. Et non seulement il a été nécessaire de les copier; mais il a été aussi nécessaire de transporter le sens des signes du langage dans lequel ils ont été d'abord écrits aux signes employés à écrire d'autres langues plus modernes, et dans celles-ci aussi de renouveler l'œuvre de copier à la main. Aucun de nos raisonneurs privés pourra-t-il prouver, sans l'autorité de l'Eglise, que les signes n'ont pas été changés? que le texte n'a pas été corrompu par des interpolations des copistes? que le sens n'a pas été altéré par l'addition ou l'omission volontaire ou accidentelle de certains mots? D'après leurs principes, il est absolument impossible de le prouver; et ils savent ainsi nécessairement les fondements de leur propre religion, en dépoignant la parole de Dieu écrite de ces attestations extérieures et nécessaires de son inspiration, et de son authenticité, et l'intégrité substantielle du texte. Et cependant ils se croient les amis de la Bible!

34. Mais passant par dessus cela aussi (car parmi les catholiques il n'y a pas de doute sur ces deux

points) quelle est la condition pratique de la Bible entre les mains de ces raisonneurs privés? Ce volume sacré est, comme tous les autres documents écrits, un oracle silencieux et muet, jusqu'à ce qu'il soit amené en contact avec la vive intelligence de ses lecteurs. Ceux-ci mettent leur esprit en communication, pour ainsi dire avec l'écrivain de ces pages sacrées, par le moyen des caractères, par lesquels ce dernier a voulu exprimer sa pensée. Lorsqu'ils se méprennent sur le sens de ces caractères, l'écrivain n'est pas là pour corriger cette erreur. Il est vrai que l'Eglise a été établie pour remplir en ceci la charge de l'écrivain; mais le lecteur est un raisonneur privé, qui ne veut recevoir aucun secours de l'Eglise. S'il dit que, selon la Bible, J. C. est Dieu, la Bible ne parle point. S'il dit que J. C. n'est pas Dieu, la Bible est encore silencieuse. S'il dit qu'il y a un enfer pour les pécheurs impénitents, la Bible ne réplique pas. S'il dit que, selon la Bible, il n'y a point d'enfer, le volume sacré reste encore aussi muet que s'il acquiesçait à cette interprétation. Maintenant qu'il embrasse quelque-une de ces interprétations. Supposons-le un chef parmi ses raisonneurs privés. Qu'il prêche son interprétation avec toute l'éloquence dont le langage humain puisse être l'organe; et à quoi tout cela aboutira-t-il? Non pas à ce que dit la Bible; car la Bible ne peut rien dire; mais sa prédication sera simplement son opinion privée, ou, en d'autres termes, la Bible n'ayant pas de voix vivante qui lui soit propre, il met sa langue et son discours dans la bouche de l'oracle, et semble lui faire dire précisément ce qu'il désire exprimer. C'est là la fausseté fondamentale de tout le système des raisonneurs privés. Il y a nécessairement aussi peu de contradiction dans le vrai sens de ce qu'enseigne la Bible, que dans l'enseignement vivant de l'Eglise, ou en Dieu lui-même, auteur de l'une et de l'autre.

35. Mais le grand mal de ce système est que les contradictions des différents sectes, entre lesquelles les raisonneurs privés sont divisés, sont attribuées à la Bible même. Il y a dans leur premier principe une subtilité qui fait qu'il ne peut être déconvoit par l'esprit du peuple. L'orthodoxe blâme l'hétérodoxe de soutenir des doctrines erronées; mais ils ne s'aperçoivent pas que tous deux s'appuient sur le même fondement, l'opinion privée; et que cette opinion privée, dans les deux cas, leur est présentée comme "ce que dit la Bible." La conséquence en est donc que, tandis que dans l'Eglise chaque doctrine est considérée et crue comme une matière de fait, révélée par J. C. et par conséquent infailliblement vraie; la même doctrine parmi les raisonneurs privés, par la nature essentielle du procédé par lequel ils arrivent à leur créance religieuse, est réduite au degré et à l'incertitude d'une opinion. Cependant Dieu n'a point révélé d'opinions. La Bible ne contient pas d'opinion; et néanmoins, d'après le principe des raisonneurs privés, il est évident que ce que l'on appelle croyance religieuse, n'est et ne peut être autre chose qu'une opinion. Les rationalistes d'Allemagne ont poussé ce principe jusqu'à quelques-unes de ses effroyables conséquences. Leurs frères plus timides de ce pays sont jusqu'ici restés bien derrière eux, mais ils avancent nécessairement dans la même direction.

CHRONIQUE DE L'AVENIR

PRENTE PAR ELLE-MÊME.

M. L'Editeur,

Quelqu'un de mes amis me demandait, ces jours-ci, le portrait de la chronique de l'Avenir, dont vous nous parlez dans votre numéro du 24. Prêt à tout pour mes amis, je vous transmets ma réponse, pour que vous ayez la bonté de la lui faire tenir. J'ai la confiance que vous lui donnerez place dans vos colonnes; parce que je vois que vous n'avez pas de répugnance à consulter les Reclus, comme l'atteste la citation de ce beau passage de Sylvio Pellico, ce fameux Reclus de notre siècle, que vous avez amené si à propos pour prouver que la chronique de l'Avenir était en défaut. Vous savez que moi aussi, je suis Reclus, comme vous l'avez prouvé l'Avenir, il n'y a pas trop long-temps, lorsque je vous déclarai mon nom qui est en toute lettre, l'Ami de la Justice. Voici donc ma réponse.

Cher Ami,

Vous voulez absolument que je vous envoie le portrait de la chronique de l'Avenir, parce que vous vous êtes mis en tête que j'étais bon physionomiste. Convaincu que je n'y entends rien en fait de portraits, et voulant cependant remplir vos desirs, je vais vous satisfaire d'une autre manière; en vous envoyant l'Original lui-même. Car décidément la chronique vient de s'exhiber en toute réalité. Il pourrait néanmoins se faire que quelques-uns ne la voulaient pas reconnaître; mais le plus drôle assurément serait que la chronique ne se reconnût pas elle-même. Ce serait pis alors que l'aventure qui arriva à certain bon peintre. Il avait tiré son portrait. Or, un jour, voilà que de grands personnages qui se prétendaient bons connaisseurs en fait de peintures, étaient en litige sur la façon du portrait de l'homme qui pourtant leur était bien connu. Les uns trouvaient un ressemblance parfaite avec l'original, tandis que d'autres n'y voyaient pas ombre de similitude. Enfin, un bon jour, l'homme en question trouva le tour d'exhiber sa propre figure en place du tableau; et nos amateurs de trouver encore bien des choses à redire. Sauf à éprouver les contradictions de ce peintre, je me hazarde à vous envoyer le portrait natif de la chronique, ou la chronique de l'Avenir peinte par elle-même.

Son physique d'abord n'est point fort avantageux; elle l'avoue franchement en ces termes: *Mon minois est maigre et chétif.*—Aussi elle revient de pays de misère.—*Ma figure pourtant est enluminée, dit elle.*—C'est apparemment qu'on commence à la mieux traiter.—*Ma taille est haute,*—ou hautaine;—*mais mollement courbée sous l'archet.*—vous comprenez, courbée sous l'archet. Voilà tout son physique.

Quant à son moral, c'est quelque chose de pis encore. Vous en jugerez vous-même, mon bon ami, quand vous aurez entendu sa confession publique, non auriculaire, du 18 courant. "J'ai, s'accuse-t-elle, un esprit nomade, sensuel et dissipé: je ne songe qu'à boire, chanter, rire et danser. J'ai un esprit mauvais; je n'ai de plaisir qu'à raconter un scandale, à décrire une folie. J'ai un esprit très-léger, très-frivole; je mets mon bonheur au milieu d'une soirée bien animée, où les quotibets et les lazis volent de bouche en bouche; où sur chaque île les fleurs tombent d'une ananelle à l'autre; où tous les pieds se trémoussent. J'ai aussi l'esprit un peu faible pour qu'il douze coups d'un marteau d'horloge suffisent pour porter l'effroi dans les veines; seulement parce que

ces douze coups sont fatidiquement parlés. J'ai même l'esprit un peu superstitieux, croyant à l'apparition du carême; je l'ai vu entrer dans une salle où l'on enterrait le mardi gras, avec une figure blême, longue et sèche; je n'ai pu m'empêcher d'être misis d'horreur à la vue de son crâne desséché, de ses yeux sans orbites et surtout de ses longues dents blanches, qui allaient sans doute me croquer. Je dois même dire que je suis adonnée à la phrénologie; je crois sérieusement à la bosse de la danse, à la bosse de Bacchus, à la bosse de la médiancée, et aussi sans doute à la bosse de la valonnie. C'est là tout mon esprit."

Vous comprenez, mon brave ami, quel est clairement l'esprit de la chronique. Voyons maintenant qu'elles sont les dispositions de son cœur. Pour cela écoutons toujours sa confession.

"Je n'ai que les dehors de la piété, si même j'en ai les dehors; mon assiduité à l'église, pendant cette longue et laborieuse neuvaine, n'avait uniquement pour cause que ma propension de voir et de parler. Aussi je n'en ai recueilli que des remords; et St. François-Xavier eût-il lui-même prêché la neuvaine, je serais peut-être encore plus mal au bout du compte; car j'ai l'âme très-mal intentionnée; quand je suis à l'église, j'oublie tout excepté mon goût de tout savoir et de tout critiquer. Je n'ai jamais pu me guérir de la démanigaison de trop parler. J'ai même le cœur si bas, si profane, que je me suis dégradé jusqu'à discuter la forme d'un pied de femme! Enfin, j'ai tant de crimes et si peu de repentir, que je mourrai dans une impénitente finale."

Comme vous voyez, mon cher ami, la chronique de l'Avenir a tout révélé, son passé, son présent et même son avenir. Pour nous qui croyons à la sagesse de l'Eglise, admirons ici combien elle a été prudente de défendre les confessions publiques, et rendons grâces à notre divin législateur de ce qu'il n'a commandé que la confession auriculaire. Pour en finir, mon bon ami, je vous dirai que ce que je me surprend dans toute cette affaire, c'est que l'Avenir consente à porter partout cette espèce de chronique méchante et folle, au risque de se faire mettre à la porte de ceux au moins qu'elle insulte, et que ce même Avenir s'expose à compromettre, à ce point, les intérêts de l'Institut Canadien qui se met à la tête de tous les progrès. Car vraiment j'ai peine à croire que cette association veuille soutenir un journal qui ne serait pas lu dans les salons respectables. Or, assurément il ne le sera pas, si on y va débiter toutes ces diatribes sur la religion et contre les meilleures familles de notre cité. Votre etc.

FAITS DIVERS.

LA TEMPÉRATURE.—Le temps a continué à être doux depuis mardi. Aujourd'hui le ciel est couvert, mais le temps est beau et doux.

PONT DE GLACE.—On nous apprend qu'entre Lachine et Beauharnais la rivière est libre de glace, et qu'hier un petit steamer a dû quitter Lachine pour se rendre à Beauharnais. NAVIGATION.—Le Herald d'hier dit que le steamer Gildersleeve doit lundi laisser Kingston pour se rendre à Dickson's Landing; et que mardi dernier les bateaux à vapeur ont commencé à naviguer entre Prescott et Ogdensburg.

COMTÉ DE VERCHÈRES.—Lundi dernier, a lieu à Verchères la nomination des candidats pour la représentation de ce comté en parlement; les candidats sont MM. G. E. Cartier, avocat de Montréal, et M. Marion, le maire du comté. L'élection est fixée à lundi prochain, 3 avril. M. Cartier, nous dit-on, a de grandes chances de succès.

L'HON. M. AYLWIN.—L'hon. Solliciteur général pour le Bas-Canada a été réélu mardi par acclamation représentant de la cité de Québec.

ASSEMBLÉE A QUÉBEC.—Nous voyons par nos journaux de Québec qu'il y a eu à Québec une nombreuse assemblée des citoyens de cette ville, pour entendre M. O'Reilly sur la colonisation des Townships. Des lettres particulières nous disent que le nombre des auditeurs n'était pas moindre de 2,000! M. O'Reilly a parlé avec son éloquence et son énergie ordinaires, et a vivement impressionné son auditoire.

UN ENFANT TROUVÉ.—Le Transcript nous apprend qu'avant-hier, on a trouvé un peu plus bas que le Pont St-Anoine un cerneil contenant le corps d'un enfant de deux à trois semaines; l'enfant était mort. Le jury a rapporté le verdict suivant: "détruit malicieusement par une ou plusieurs personnes inconnues."

ACCIDENT.—Le même journal annonce qu'hier au Sault au Récollet, des ouvriers étaient occupés à travailler sur le pont de glace à l'érection d'un pont en bois. Tout à coup, une des poutres qui supportait l'échafaud a passé à travers la glace, et les ouvriers sont tombés sur la glace. On dit qu'un d'entre eux a été tué, et que plusieurs autres se sont grièvement blessés.

LA GLACE.—La glace devant la ville continue à être bien mauvaise; on n'ose plus s'y aventurer.

UN CONSEILLER LÉGISLATIF.—Nous avions oublié de dire qu'à une des dernières séances du Conseil Législatif, le siège de l'hon. John Macdonald, de Gananoque, a été déclaré vacant, vu son absence sans permission pendant deux sessions consécutives.

LES RIDINGS D'YORK.—Les journaux de Toronto nous apprennent qu'on se propose de faire de l'opposition aux Honorables Baldwin et Price à leurs prochaines élections; néanmoins cette opposition est sans aucune espérance de succès.

CHEMIN DE FER.—Les journaux d'en bas nous apprennent que la législature du N. Brunswick vient de voter la somme de £4794, étant le tiers de la dépense d'exploration de la ligne de chemin de fer entre Halifax et Québec.

RECRUES.—Le Telegraph de Woodstock (N. B.) dit: "On rapporte ici que des officiers américains recrutent des troupes dans Houlton; nous ne savons pas quelle sera leur destination."

CHUTES DE NIAGARA.—Nous voyons, par la Gazette de Montréal de ce matin, qu'hier matin l'eau des chutes de Niagara a tout-à-coup considérablement diminué. Les habitants du village de Chippewa eurent avoir perdu leur anse. Le rocher qu'on nomme "la table," placé immédiatement au-dessous des chutes, s'est trouvé à découvert, et des voyageurs aventureux, des DAMES entre autres s'y sont rendus et y ont planté une perche.—Un peu plus haut que le fort de Chippewa, on aperçoit dans le lit de la rivière une source enflammée au moyen de laquelle les habitants des environs produisent plusieurs explosions. L'eau était environ 100 pieds au-dessous de la marque des basses eaux, ce qui a permis de recueillir dans le lit de la rivière, plusieurs bayonnettes, des mousquets, des sabres, etc. A huit heures hier soir, les eaux avaient repris leur niveau. On suppose que la cause de ce phénomène remarquable est un amas de glace qui se sera trouvé à la sortie du lac Erie, et aura gêné le cours des eaux.

LES CITOYENS DE NEW-YORK.—Les Irlandais, les Italiens, les Français, les Polonais et les Américains de New-York ont tenu ces jours derniers de nombreuses assemblées pour témoigner leur admiration pour la nation française et la révolution qu'elle vient d'opérer.—Tous ces citoyens ont été plus loin: En voyant la joie des Français de ce qu'ils n'ont plus de monarchie, ils se sont souvenus qu'un autre peuple non moins grand par ses luttes et ses combats, subit de l'autre côté de l'océan toutes les rigueurs de l'infortune. Ils ont donc résolu de prélever une somme d'un million de piastres qu'ils enverront, lorsque le temps en sera venu, à la malheureuse Irlande et cela sous forme de canons, pour l'aider à se constituer en REPUBLIQUE! Voilà qui s'appelle aller vite.

La malle pour Québec et les endroits entre cette dernière ville et Montréal sera close, jusqu'à avis contraire, à trois heures et demie!

"Un lecteur" au prochain numéro.

GRANDES NOUVELLES!!!

Nous reproduisons de nouveau pour nos abonnés de Québec le résumé suivant des nouvelles apportées par le dernier steamer, vu que lorsque nous l'avons reçu il était trop tard pour le publier par eux-mêmes.

Nous arrêtons la presse pour faire place aux nouvelles que nous transmet le télégraphe.—La révolution française a continué sa route; les Chambres sont dissoutes, et une Assemblée Nationale est convoquée pour le 20 du mois prochain. Cette assemblée se composera de 900 membres; tous les Français qui ont 25 ans sont éligibles, et ceux qui ont 21 ans ont droit de voter.—Les Tuileries sont converties en un hôpital pour les artisans malades.—Louis-Philippe et sa royale épouse, après avoir erré de chaumière en chaumière, se sont enfin vus forcés de quitter le sol français, et sont passés en Angleterre.—Le reste de la famille royale et les ci-devant ministres ont aussi cherché refuge sur le sol britannique.—Le duc d'Aniane et le prince de Joinville ont, par ordre du gouvernement, un steamer à leur disposition pour aller où bon leur semblera.

En Bavière, le peuple a pris les armes, et demande une constitution.—En Prusse, le peuple montre aussi de grandes dispositions à la révolte.—En Autriche, le Prince de Metternich a donné sa démission.—En Espagne, le parti des Bourbons a été défait.—En Angleterre, la sensation est bien grande et l'on craint fort que tous les changements sur 12 contiennent ne se bornent pas à ceux qui viennent d'avoir lieu. En somme, les gouvernements despotiques ne paraissent pas devoir continuer plus longtemps en Europe.—Le télégraphe ne dit pas qu'il y ait eu un changement de ministère en Angleterre.

BULLETIN COMMERCIAL.

New-York, 30 mars 1848. Le blé se vend comme hier \$1 40; le blé d'Inde est encore à \$0 47, \$0 50 et \$0 54 selon la qualité; l'orge est à \$0 84 et \$0 85, l'avoine à \$0 42 et \$0 45. Quant au coton, il a subi une baisse légère depuis l'arrivée du steamer. La fleur est, comme d'habitude, en hausse.

NAISSANCE.

A Saint Thomas, Village de Montmagny, comté de l'Islet le 24, la Dame de Joseph David Lépiré, écuyer, notaire, et régistreur du comté de l'Islet, a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

A Montréal, le 19, M. Jos. Brossard, à 52 ans. En cette ville, le 28 du courant, M. Joseph Smith; à l'âge de 25 ans. A l'Isle-aux-noix, le 17, Jos. Paterson écri., à 65 ans. A l'Aradie, le 13, John Richardson, écri.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE CALCUL DIFFÉRENTIEL, ETC. UN VOL. IN 8. DE 126 PAGES, AVEC FIGURES. Quelques exemplaires à vendre à la Librairie de MM. Côté & Co, à celles de MM. CALMANN, rue Lafratrique, Québec, et au Bureau des MELANGES RELIGIEUX à Montréal.

BANQUE D'ÉPARGNES

De la Cité et du District de Montréal. VIS est par le présent donné que l'ASSEMBLÉE UNIVERSELLE et GÉNÉRALE aura lieu au bureau de la Banque, rue St. François Xavier, LUNDI, le 3e jour d'AVRIL prochain à MIDI, auquel temps, un état des affaires de la dite Banque sera soumis. Par ordre, JOHN COLLINS, Caissier. Montréal, 23 mars 1848.

AVIS

On demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTRICE pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse du SAULT-AU-RECOLLET. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franchises de port, aux Commissaires du lieu. Sault-au-Récollet, 16 décembre 1847.

LIVRES NOUVEAUX.

Il vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du Chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandsseurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins de trente-huit pages, illustrées de douze gravures.

—AUSST— Une nouvelle et jolie édition de la NEUVAINÉ EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage se vend à bien bon marché, savoir: trois piastres et demi par cent. D. ET J. SADLER, No. 179, rue Notre Dame, Montréal.